



GCE A LEVEL TAPESCRIPT

SUMMER 2018

**A LEVEL (NEW)
FRENCH - COMPONENT 2
LISTENING, READING AND TRANSLATION
A800U20-1**

GCE A LEVEL FRENCH
SUMMER 2018 TAPESCRIP

Transcript 1

Question 1

Écoutez l'interview de Mireille Mathieu qui parle de sa vie et de sa carrière.

Interviewer : Mireille Mathieu passe plus rarement à la radio et à la télévision françaises depuis de nombreuses années. Pourtant cette icône de la chanson française a été présente sur les scènes les plus prestigieuses du monde entier en présence des chefs d'États et de membres de familles royales. Pour la troisième fois, la chanteuse aux 50 années de carrière, 1 200 chansons en 11 langues et 40 albums, se produira en Pologne en octobre prochain. À l'occasion de cette tournée, nous avons pu rencontrer cette artiste qui aime rester discrète, et lui poser quelques questions.

Interviewer : Alors Mireille, on dit que votre vie est un véritable conte de fée. Avez-vous cette impression ?

Mireille : Je suis l'aînée d'une famille de 14 enfants, mon papa était maçon et ma maman s'occupait de ses enfants. Un beau jour, après avoir gagné un concours à la télévision, j'ai fait la une de tous les journaux. Alors, oui, ce qui m'est arrivé est bien un conte de fée !

Interviewer : Quel souvenir gardez-vous de votre première tournée en Pologne ?

Mireille : En 1969, tout comme pendant ma seconde tournée en 2010, cela a été pour moi, une expérience extraordinaire ! Le public était très enthousiaste et j'ai été très touchée par la ferveur qu'il me démontrait. Je serai donc très heureuse de les retrouver à nouveau durant ma prochaine tournée.

Transcript 2

Question 2

Écoutez cette discussion sur *Les maraudes*.

Journaliste : Ophélie, tu es étudiante et cela fait trois mois que tu es bénévole au cœur de l'association « Autremonde ». Qu'est-ce qui t'a poussée à t'engager dans cette association ?

Ophélie : J'ai toujours été attirée par le social, et les SDF me touchent particulièrement, alors ça m'intéressait de les aider. « Autremonde » proposait des maraudes, donc ça me correspondait.

Journaliste : Une maraude, c'est quoi exactement ?

Ophélie : On est en petit groupe de bénévoles et on passe dans les rues du quartier qui nous a été attribué, et on va à la rencontre des SDF de 19h à minuit. Au prétexte d'un café, d'une soupe ou d'une couverture, nous apportons aux SDF du réconfort, de l'écoute et de la considération.

Journaliste : Cela demande-t-il des compétences particulières ?

Ophélie : Non, pas de compétence requise, le plus important, c'est d'être toujours de bonne humeur et d'avoir le sourire.

Journaliste : Qu'est-ce qui te plaît le plus ?

Ophélie : J'aime bien la démarche de la maraude, puisque c'est nous qui allons à la rencontre de ces personnes. Je pense que c'est important, car d'habitude c'est le public qui doit faire l'effort de créer un lien social, mais là, c'est nous qui allons voir les SDF pour les aider. Sincèrement, quand je rentre d'une maraude, j'ai le sentiment d'avoir passé une bonne soirée. C'est vrai, je passe de bons moments, on discute, je fais de belles rencontres... C'est enrichissant.

Transcript 3

Question 3 and 4

Écoutez le reportage sur les sanctions alternatives au collège et au lycée.

Première partie

Reporter : Du nouveau pour les collégiens et lycéens de Côte-d'Or, en cette rentrée des vacances de la Toussaint. Le département expérimente une façon innovante de sanctionner les élèves de lycée, mais aussi de collège : une alternative aux exclusions qui ne sont pas éducatives puisqu'elles encouragent les punis à ne rien faire et à rater des heures de cours.

Cette nouvelle sanction aura la forme d'une activité de solidarité. En effet, l'élève puni pour avoir insulté un camarade, s'être battu durant la récréation ou avoir dégradé le mobilier de l'établissement doit réparation.

Avec son consentement et celui de ses parents, il servira de la nourriture aux Restos du cœur, aidera les bénévoles de la Croix-Rouge, fera la lecture aux personnes âgées ou aidera à encadrer des activités périscolaires avec des plus jeunes dans un établissement du primaire. Sinon, la première sanction, c'est-à-dire l'exclusion, s'appliquera.

Deuxième partie

Reporter : Le principe est simple. Le chef d'établissement ou le conseil de discipline propose à l'élève et à sa famille de donner jusqu'à 20 heures de son temps libre en dehors de l'école dans la limite de 3 heures maximum par jour pour l'une des associations. Les élèves signent une charte pour formaliser la chose. Si l'élève ne va pas au bout du marché, alors, là encore, la première sanction s'applique.

Évelyne Greusard, inspectrice d'académie en Côte-d'Or, à l'origine de ce projet explique :

Evelyne Greusard : L'idée de ces mesures, c'est d'avoir une sanction alternative pour éviter que les élèves ne soient exclus et ne se retrouvent à l'extérieur de l'école pour éventuellement faire d'autres bêtises. Ce type de sanction leur permet de prendre conscience de leur erreur et leur donne la possibilité de réparer leur faute auprès de la communauté. Ainsi, ils vont pouvoir développer l'idée qu'ils peuvent aider les autres, ce qui leur permettra de sortir de leur rôle de perturbateur et du cercle vicieux dans lequel les sanctions habituelles les enferment trop souvent. Si l'on souhaite que l'élève change de comportement, il est nécessaire qu'il prenne conscience de la gravité de son acte.